

IMPORTANT : Message de la police cantonale

Depuis plusieurs mois, nos services doivent faire face à une recrudescence de cas d'escroqueries aux faux bulletins de versement.

L'arnaque en question se déroule de la manière suivante :

Les délinquants subtilisent des ordres de paiements auxquels sont joints des bulletins de versement que leurs futures victimes ont déposés dans les boîtes postales (jaunes) à l'intention de leur banque.

Ils enlèvent un ou plusieurs bulletins de versement et les remplacent par des bulletins de versement frauduleux sur lesquels ils inscrivent les coordonnées de leur future victime ainsi qu'un montant, avant de les remettre dans le circuit postal.

Une fois les paiements effectués, les victimes s'aperçoivent alors, par le biais de leur relevé de compte, qu'un ou plusieurs paiement/s frauduleux a/ont été effectué/s, **à leur insu**, depuis leur compte bancaire à destination d'un compte bancaire ou de carte de crédit d'un tiers.

La grande majorité des victimes étant des Séniors, il est impératif de leur diffuser ces informations en leur demandant, **dès maintenant, de privilégier le dépôt de leurs ordres de paiements dans la boîte aux lettres de leur établissement bancaire et non dans les boîtes postales.**

Au cas où des personnes ne pourraient pas se rendre dans leur établissement bancaire, il est conseillé de demander à une personne de confiance de bien vouloir se charger de cette démarche.

Il est évident que si une personne devait être victime de cette escroquerie, elle doit immédiatement se rendre dans un poste de police afin de déposer plainte contre inconnu en fournissant tous les détails y relatifs.